

M. COLOVRAY David
12 Rue de Courcelles
75016 PARIS

M. MARTIN Jean
18 Avenue Foch
75008 PARIS

PARIS, le 9 décembre 2014

Objet : Augmentation du loyer en fonction de l'indice de référence des loyers

Monsieur MARTIN,

Conformément au contrat de location qui nous lie, je vous informe que le loyer du logement que vous occupez est réévalué à partir du 1er Juin 2008.

Cette augmentation est calculée sur la base de l'indice de référence des loyers du 4ème trimestre. Cet indice a augmenté de 1,36%.

Le loyer (hors charges) est augmenté en conséquence de 4.35€ passant de 320€ à 324.35€ au 1er Juin 2008. Nous vous rappelons que la provision de charges est fixée à 30€ par mois.

Merci donc de bien vouloir tenir compte de l'augmentation de 4.35€ pour vos prochains règlements.

David COLOVRAY